

Procès-Verbal

Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg

Lundi 4 avril 2016

à 19 h 00'

**Salle polyvalente
Mittelbronn**

Présents :

Président : M. Dany KOCHER.

Vice-Présidents : MM. Christian UNTEREINER, Régis IDOUX, Eric WEBER, Claude HELMBOLD.

Autres membres titulaires :

M. CARABIN Michel, commune d'Arzviller.

M. HAMM Ernest, commune de Berling.

M. ALLARD Antoine, commune de Brouviller.

Mmes FLAMENT Marie-Claude, ROBINET Sonia, M. WEBER Joseph, commune de Dabo.

M. JACOB Jean-Luc, commune de Danne et Quatre Vents.

M. MARTIN Pierre, commune de Dannelbourg.

M. FIRDION Yvon, commune de Guntzviller.

M. DISTEL Patrick, commune de Hangviller.

M. WITTMANN Michel, commune de Haselbourg.

M. KALCH Bernard, commune de Henridorff.

M. KUCHLY Denis, commune de Hérange.

M. MOUTIER Joseph, commune de Lutzelbourg.

M. HEMMERTER Norbert, commune de Metting.

M. BERGER Roger, commune de Mittelbronn.

Mmes SCHNEIDER Josiane, MENRATH Patrice-Elisabeth, GULLY Odette, MEUNIER Nadine, LEHE Christiane, PARISOT-BRULEY Sandra, MM. SCHNEIDER Jean-Marc, KLEIN Jean-Pierre, VIALANEIX Patrick, MASSON Didier, SCHNEIDER Rémy, commune de Phalsbourg.

M. FIXARIS Gilbert, commune de Saint Louis.

M. DEMOULIN Sylvain, commune de Vescheim.

M. BREIDENSTEIN René, commune de Vilsberg.

M. SCHEID Gérard, commune de Waltembourg.

M. SIFFERMANN Eric, commune de Wintersbourg.

M. MULLER Joël, commune de Zilling.

Membres titulaires excusés

Mme JACQUEMIN Christelle, M. ZOTT Patrick, commune de Dabo.
M. FRIES Christian, commune de Garrebourg.
M. BRENOT Roger, commune de Hultehouse.
M. DIETRICH Francis, commune de Phalsbourg.
M. PFEIFFER Gérard, commune de Saint Jean Kourtzerode.

Membres suppléants présents ayant pris part au vote :

M. GERARD Nicolas, représentant BRENOT Broger, commune de Hultehouse

Membres titulaires ayant reçu procuration d'un titulaire absent :

M. Jean-Marc SCHNEIDER reçu procuration de Francis DIETRICH, commune de Phalsbourg.

Membres suppléants présents n'ayant pas pris part au vote :

M. TRAXEL Gaston, commune de Berling.
M. KLEIN Denis, commune de Bourscheid.
M. WURTH Pierre, commune de Guntzviller.
M. GIES Raymond, commune de Haselbourg.
M. EON Yannick, commune de Henridorff.
M. LEOPOLD Vincent, commune de Lixheim.
M. WAGNER Roland, commune de Lutzelbourg.
M. DREYS Michel, commune de Mittelbronn.
M. WISHAUPT André, commune de Saint Louis.
Mme FLAUSS Bernadette, commune de Vesheim.
M. LEYENDECKER Vincent, commune de Waltembourg.
M. SCHMIDT Lothaire, commune de Zilling.

Autres personnes présentes :

Membres du conseil municipal de Mittelbronn.
Catherine GOSSE, Directrice de la Communauté de Communes.

Nombre de membres en exercice : 44

Nombre de votants : 40

Date de convocation : 29 mars 2016.

Date de transmission en Sous-préfecture : 06 avril 2016

Date d'affichage : 06 avril 2016

1. Nomination d'un secrétaire de séance (2016-2-081)

Le Conseil Communautaire, après délibération, nomme Catherine GOSSE, secrétaire de séance du Conseil Communautaire.

Après présentation,
Après débat, Adopté à l'unanimité.

2. Finances

2.1. Vote des taux additionnels (2016-2-082)

Au regard de la situation financière et des programmes d'investissement prévus en 2016, Monsieur le Président propose aux délégués de fixer les taux suivants pour l'exercice 2016 :

Taxe d'habitation :	1,19 %
Taxe foncière :	0,788 %
Taxe foncière non bâtie :	5,22 %
Taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) :	1,18 %
Fiscalité Professionnelle de Zone :	8,46 %

Après présentation,
Après débat, Adopté à l'unanimité.

2.2. Budgets Primitifs 2016

2.2.1. Budget général M14 (2016-2-083)

M. Claude HELMBOLD, Vice-Président en charge des finances, commente le Budget Primitif 2016 du Budget Général. Celui-ci a été transmis avec l'ordre du jour afin de permettre à chacun d'en prendre connaissance avant le Conseil de Communauté qui procède au vote.

Après présentation,
Après débat, Adopté à l'unanimité.

2.2.2. Budget annexe M4 Chèvrerie (2016-2-084)

M. Claude HELMBOLD, vice-Président en charge des finances, commente le Budget Primitif 2016 du Budget Annexe « Chèvrerie ». Celui-ci a été transmis avec l'ordre du jour afin de permettre à chacun d'en prendre connaissance avant le Conseil de Communauté qui procède au vote.

Après présentation,
Après débat, Adopté à l'unanimité.

3. Développement Economique : Maison de l'Emploi : contribution 2016 (2016-2-085)

La Communauté de Communes est membre de la Maison de l'Emploi du sud Mosellan depuis fin de l'année 2006. Les Communautés de Communes participent obligatoirement aux frais d'investissement et de fonctionnement de la Maison de l'Emploi.

Par conséquent, proposition est faite aux conseillers communautaires de prévoir une participation financière de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg d'un montant de 33.449,22 € pour l'année 2016.

Après présentation,
Après débat, Adopté à l'unanimité.

4. Syndicat Mixte du Pays de Sarrebourg : contribution 2016 (2016-2-086)

Proposition est faite aux conseillers communautaires de verser 15.971 € au titre de la contribution en tant que membre de ce syndicat. Il est rappelé que cette contribution est calculée selon deux critères : la population et le potentiel fiscal des collectivités membres. Les membres sont les 6 Communautés de Communes de l'Arrondissement de Sarrebourg.

Après présentation,
Après débat, Adopté à l'unanimité.

5. ZAI Grand Horizons : contribution 2016 (2016-2-087)

En tant que membre du Syndicat Mixte, il y a lieu de contribuer aux charges nécessaires à l'équilibre du BP 2016 de ce syndicat. Par conséquent, proposition est faite aux conseillers communautaires de verser 63.650,00 € au titre de la contribution 2016 en tant que membre de ce syndicat.

Après présentation,

Après débat, Adopté à l'unanimité.

6. Subvention à l'Association AME pour le Salon de l'habitat 2016 (2016-2-088)

Afin d'organiser l'édition 2016 du Salon de l'habitat et des Loisirs le Président de l'association a sollicité le partenariat de la Communauté de Communes. Ainsi et au regard titre des actions de développement économique, proposition est faite aux conseillers communautaires, après avis favorable des membres du Bureau de verser une subvention de 10.000 € à l'A.M.E

Après présentation,

Après débat, Adopté à l'unanimité.

7. Convention de de financement du très haut débit (2016-2-089)

Conformément aux statuts de Moselle Fibre et plus particulièrement l'article 11-2 afférents contributions et subventions des membres du syndicat, la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg devra, en 2018, verser un fond de concours de 4.497.000 euros. Ce montant correspondant à la part résiduelle, déduction faite des subventions, des investissements nécessaires à la desserte et très haut débit des 8.900 prises recensées sur la Communauté de Communes. Le Bureau du Moselle Fibre a souhaité sceller l'engagement financier de chaque membre au travers d'une convention bipartite. Celle-ci est jointe à l'ordre du jour.

Par conséquent, proposition est faite aux conseillers communautaires, après avis favorable des membres du Bureau, d'autoriser le Président à signer cette convention et de l'autoriser à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Après présentation,

Après débat, Adopté à l'unanimité.

8. Avenant au contrat Portage de Repas (2016-2-090)

Au vu de la baisse de fréquentation du service et afin d'étudier précisément les différentes possibilités d'organisation de celui-ci, il est proposé à l'Assemblée Communautaire de signer un avenant d'un an avec l'Alsacienne de restauration en charge de la préparation et de la fourniture des repas depuis le 31 avril 2011. Conformément à la réglementation et eu égard au montant de l'avenant, la Commission d'Appel d'Offre s'est réunie le 21 mars 2016 et a émis un avis favorable à la signature de cet avenant. Par conséquent, proposition est faite aux conseillers communautaires d'autoriser le Président à signer l'avenant et de l'habiliter à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Les incidences financières de l'avenant sont les suivantes :

Montant initial du marché : 352.402 € HT soit un TTC de 371.874,11 €

Montant de l'avenant : 41.523,08 €HT soit u TTC de 43.599,24 €

Nouveau montant du marché : 393.925,08 HT soit un TTC de 415.383,35

Après présentation,

Après débat, Adopté à l'unanimité.

9. Vallée des Eclusiers - Demande de subvention (2016-2-091)

Dans le cadre du programme de développement économique et touristique de la Vallée des Eclusiers, il a été décidé de poursuivre les travaux de sauvegarde/restauration du patrimoine, de réaliser une signalétique visant accroître la notoriété du site, de poursuivre les aménagements de ce site. Le montant de ces investissements serait de 400.000 euros.

Par conséquent, proposition est faite aux conseillers communautaires de solliciter des subventions auprès de l'Europe, de l'Etat et du Conseil Régional selon le plan de financement suivant :

- Conseil Régional :	35 % soit 140.000 €
- Etat - Fonds de Soutien à l'Investissement Local :	35 % soit 140.000 €
- Leader	10 % soit 40.000 €
- Communauté de Communes	20 % soit 80.000 €

Après présentation,
Après débat, Adopté à l'unanimité.

10. Divers – Schéma De Coopération Intercommunale

Le Président rappelle que le Préfet a publié son schéma instaurant 2 intercommunalités sur l'Arrondissement de Sarrebourg : maintien du Pays de Phalsbourg et fusion des 5 autres intercommunalités. Il précise que des amendements peuvent être déposés sur les périmètres du schéma. De ce fait et dans le respect de la loi, un « redécoupage » de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bièvre pourrait être proposé. Certaines communes rejoindraient notre EPCI et d'autres celui de Sarrebourg, sous réserve qu'il y ait une continuité territoriale.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole, Monsieur le Président, clôt la séance à 20h55, remercie l'équipe municipale de Mittelbronn et invite les élus à partager le verre de l'amitié.